

Madame la Préfète d'Eure-et-Loir
Préfecture d'Eure-et-Loir
Place de la République
CS 80537
28019 CHARTRES

Date

Veuillez citer notre référence dans toute correspondance

Dauerthal, 26.11.2019

Objet

Lettre d'intention

contact

Marc Salessy

Marc.Salessy@enertrag.com

ENERTRAG Aktiengesellschaft

Directoire

Jörg Müller (Prés.)

Matthias König

Gunar Hering

Conseil de surveillance

Burkhard Bastuck (Prés.)

Martin Altmack

Heike Pfitzner

Martin Handschuh

Stephan Döhler

Matthias Platzack

Siège social

Dauerthal (D-Schenkenberg)

Registre de commerce

Neuruppin HRB 5036

Etablissement France

Direction

Vincent Masureel

CAP Cergy, Bâtiment B

4-6 rue des Chauffours

95015 Cergy Pontoise Cedex

Tel. +33 1 30 30 60 09

Fax +33 1 30 30 52 57

contact-france@enertrag.com

www.enertrag.com

SIREN:

498124890 RCS Pontoise

n°TVA intracommunautaire:

FR54 498 124 890

CIC Entreprise Europe

IBAN:

FR76 3008 7330 8500 0201

7680 138

BIC: CMCIFRPP

Madame la Préfète,

En qualité d'associé de la société ENERTRAG BEAUCE V SCS, société en commandite simple au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est situé 4-6 rue des Chauffours – Cap Cergy Bâtiment B 95015 Cergy Pontoise Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 793 435 348,

notre société ENERTRAG Aktiengesellschaft, société de droit allemand dont le siège social est situé Gut Dauerthal, D-17291 Dauerthal (Allemagne), immatriculée au registre du commerce de Neuruppin sous le numéro HRB N°5036, prise en son établissement France immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 498 124 890, représentée par Monsieur Gunar HERING et Monsieur Matthias KÖNIG en leur qualité de membres du Directoire (Mitglieder des Vorstands) dûment habilités,

s'engage à fournir un soutien financier à sa filiale et à veiller à ce que la gestion et la situation financière de sa filiale lui permettent de faire face à ses obligations financières, et plus généralement de conduire son projet dans le respect des intérêts visés à l'article L511-1 du code de l'environnement.

La présente lettre d'intention demeurera en vigueur jusqu'à la date de mise en service du parc.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, nos salutations respectueuses.

ENERTRAG Aktiengesellschaft

Gunar HERING

Matthias KÖNIG